



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question au Gouvernement n° 4320

Texte de la question

SÉCURITÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. le président. La parole est à Mme Sonia Lagarde, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

Mme Sonia Lagarde. Monsieur le Premier ministre, samedi matin, lors d'un contrôle routier dans la commune du Mont-Dore, un gendarme se sentant menacé a fait feu sur un jeune de vingt-trois ans, multirécidiviste, évadé de la prison du Camp-Est depuis quinze mois. La violence des représailles organisées par des jeunes de la tribu de Saint-Louis, à laquelle il appartenait, a fait six blessés par balle chez les gendarmes. Cette situation doit nous conduire à nous interroger une nouvelle fois sur la délinquance et la violence envers les forces de l'ordre qui sévissent en Nouvelle-Calédonie. Les chiffres parlent : les cambriolages, qui avaient atteint 70 % en 2015, progressent de 23 %, les vols de voitures, de 38 %. Au 30 septembre 2016, 53 % des personnes mises en cause pour délits de voie publique étaient des mineurs agissant sous l'emprise de l'alcool et du cannabis. Ces chiffres nous placent très au-dessus de la moyenne nationale.

La sécurité est plus que jamais un sujet prioritaire au comité des signataires. Il y va de la responsabilité de chacun : l'État tout d'abord, garant de l'ordre public, les politiques ensuite, qui doivent assumer la situation, car parler de l'avenir institutionnel ne servirait à rien si les bases d'un futur projet de société reposent sur un socle aussi fragile. Les Calédoniens sont excédés et attendent des réponses. S'il n'est pas question de jeter de l'huile sur le feu, il est urgent de traiter la question sans frilosité. Monsieur le Premier ministre, je renouvelle mon souhait déjà évoqué à Nouméa en préparation de ce comité : ce sujet, qui touche au fondement même de notre société, doit être traité au comité des signataires de lundi, sur les bases d'une discussion franche et sans langue de bois. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur quelques bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Madame la députée, vous évoquez la situation en Nouvelle-Calédonie au terme des événements extrêmement graves qui se sont produits ce week-end. Je voudrais d'abord, comme vous – et je vous remercie de l'avoir fait –, rendre hommage aux gendarmes qui sont intervenus avec courage et efficacité, samedi, pour mettre des malfaiteurs hors d'état de nuire. Je condamne avec la plus grande fermeté les violences dont ils ont fait l'objet ; certains d'entre eux ont été blessés. Les deux gendarmes blessés avec lesquels je me suis entretenu ce week-end m'ont fait part des conditions inacceptables dans lesquelles ils ont été agressés.

Cet événement – comme le niveau d'élucidation des faits de délinquance en Nouvelle-Calédonie, deux fois supérieur à celui de la France – témoigne de la détermination des forces de sécurité à y remplir leur mission

avec la plus grande détermination. Vous savez qu'une mission de haut niveau a eu lieu sur la question de la sécurité, et que je réunirai l'ensemble des élus de Nouvelle-Calédonie samedi matin, place Beauvau, pour leur rendre compte de son contenu et indiquer les dispositions que j'entends prendre en termes de moyens, d'organisation et d'effectifs pour faire face à la situation. De son côté, le Premier ministre réunira les élus lundi pour évoquer la situation en Nouvelle-Calédonie, dans le même esprit d'apaisement et de concertation.

Je veux également rendre hommage à Éric Gay, le maire du Mont-Dore, qui a joué un rôle important de médiation, dans un contexte tendu, pour faire en sorte que l'apaisement et la quiétude puissent revenir. Je souligne enfin qu'il est toujours possible de contester les conditions dans lesquelles les gendarmes interviennent ; mais cela doit se faire devant la justice et dans le respect de ses décisions. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Lagarde](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4320

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 novembre 2016](#)